

VITRAUX. Calendrier de l'avent. Sur son site Internet, le Centre international du vitrail a lancé un calendrier de l'avent, depuis dimanche 1^{er} décembre. Il suffit de cliquer sur la case du jour pour découvrir une histoire de l'un des vitraux de Chartres, soit en vidéo, soit en podcast, soit à lire. Hier, il était question de la baie 44, le vitrail du Bon Samaritain. À retrouver chaque jour sur www.centre-vitrail.org. ■

➔ LA SITUATION EN PALESTINE EN DÉBAT AUX ENFANTS DU PARADIS

DOCUMENTAIRE. « Pas d'autre terre ». Le collectif pour l'accueil des exilés et la régularisation des sans-papiers d'Eure-et-Loir (l'AERESP28) et l'antenne chartraine d'Amnesty international ont organisé au cinéma Les Enfants du Paradis, à Chartres, son 42^e lundi des sans papiers, sur la thématique de la Palestine. Le film *No other land* a été projeté pendant la soirée. Réalisé en 2023, avant l'attaque du 7 octobre, ce documentaire, « qui tourne autour du drame palestinien », a reçu le prix du meilleur documentaire au festival de cinéma allemand la Berlinale, ainsi que le prix du public dans la catégorie documentaire. Réalisé par un collectif palestino-israélien de quatre jeunes militants, ce

documentaire « parle d'un jeune israélien et un jeune palestinien qui, ensemble, racontent les dégâts de la colonisation et la destruction des villages », indique Miguel Vasolne, représentant de l'Association France Palestine solidarité (AFPS), invitée pour l'occasion. « No other land, ça veut dire "pas d'autre terre", explique-t-il. D'où le nom du documentaire, il s'adresse aux Israéliens en leur disant, "vous nous expulsez, mais on va où ?" », pointe-t-il. « C'est l'histoire d'une expulsion », estime le collectif, qui organise ces rencontres depuis une quinzaine d'années, à raison de quatre séances par an environ. La projection a été suivie d'un débat avec l'AFPS. ■

Chartres ➔ Vivre sa ville

TRANSPORTS ■ C'est l'un des chantiers de voirie les plus importants depuis la création du parking souterrain

Le point sur les travaux du futur BHNS

Pour permettre la circulation du Bus à haut niveau de service, en septembre 2025, des travaux de voirie d'ampleur sont menés.

Claire Béguin

claire.beguin@centrefrance.com

En septembre 2025, les boulevards chartrains auront un autre visage. Des travaux d'ampleur sont en cours sur les principaux axes traversants et places de la Ville : place de la Porte-Saint-Michel, la Courtille, place Morard, rue du Général-Patton, rue du Parc et place Jeanne-d'Arc.

Tout doit être terminé à l'été 2025, avant d'accueillir le Bus à haut niveau de service (BHNS). Sorte de « métro sur route », ce bus nouvelle génération porte la promesse « d'une fréquence de passage plus élevée, où il fera étape toutes les 8 à 12 minutes à chaque arrêt ».

Mais, avant de le voir rouler, il faut adapter la voirie à ce futur BHNS. Un vaste chantier qui a démarré en avril 2024 et qui doit s'achever à l'été 2025. Guillaume Bonnet, adjoint au maire de Chartres en charge du commerce et de l'amélioration du cadre de vie, fait le point sur les travaux qui ont été réalisés, ceux en cours et ceux programmés en 2025.

1 Ce qui a été réalisé. L'un des premiers chantiers s'est concentré sur la **rue du Parc**, en avril dernier. Les travaux se sont achevés en octobre. La voirie a été complètement retravaillée, car la rue est passée à double sens de circulation. Il ne reste plus qu'à poser l'éclairage public, le mobilier urbain, une caméra de vidéosurveillance et de réaliser le marquage de la voirie. « Nous devons également finaliser la signalétique verticale avec la pose des panneaux routiers », complète Guillaume Bonnet. Tout sera complètement fini en



MORARD. La place va changer de visage dans le cadre du projet BHNS. Le parking va être déplacé en bas des nouveaux immeubles. PHOTO : QUENTIN REIX

décembre, avec les plantations de végétaux.

La rue du Parc devait être traitée en premier, avec la mise à double sens, puisqu'à terme, en septembre 2025, la rue du Général-Patton et la rue du Maréchal-Leclerc seront en sens unique. Celle du Général-Patton en sens sortant et celle du Maréchal-Leclerc en sens entrant.

Ensuite, les ouvriers se sont attaqués à la **place Jeanne-d'Arc**. « Les travaux ont eu lieu en juillet et en août à cet endroit, car c'est un nœud central en termes de circulation et on ne peut intervenir que pendant les vacances scolaires. On espérait finir les travaux avant septembre, mais cela n'a pas été possible car le réseau d'eau potable était en moins bon état que ce que l'on pensait », éclaire Guillaume Bonnet.

Place Jeanne-d'Arc, les réseaux d'eau potable ont été renouvelés dans leur ensemble et les réseaux électriques enfouis. « Lorsqu'on ouvre la chaussée, autant changer les réseaux, mais c'est évident que cela fait prendre du retard. » Le chantier reprendra place Jeanne-d'Arc, lors des vacances de printemps 2025.

Du côté de la **place de la Porte-Saint-Michel**, là aussi les choses ont bien avancé. Après plusieurs nuits de travaux en oc-

tobre (*lire nos précédentes éditions*), le revêtement routier et la réfection des trottoirs sont achevés. Des plantations d'arbustes sur les parterres seront réalisées en décembre. Il restera également la résine à poser au niveau des traversées piétonnes.

À côté du lycée Marceau, la voie d'accès montante à la Courtille par la rue **Pierre-Mendès-France** a été modifiée. Le gros des travaux est achevé. Là encore, il ne reste plus que les plantations à réaliser, ainsi que les bordures de trottoirs et les revêtements de chaussée définitifs.

2 Ce qui est en cours. Le 17 octobre, les travaux de la **rue du Général-Patton** ont débuté. « Nous allons requalifier entièrement la voirie, mais aussi les trottoirs », indique Guillaume Bonnet. L'élu ajoute : « Sur les trottoirs, on modifie l'aménagement avec la création de pistes cyclables ocres, que l'on appelle les pistes gold. On distingue la partie piétonne en bitume noir, à celle réservée aux cyclistes. »

Le nombre de places de stationnement sera maintenu équivalent. Les réseaux aériens seront enfouis. Les travaux de réfection de chaussée de la rue du Général-Patton sont divisés en trois phases. « Nous allons traiter un tiers de chaussée jus-

qu'en janvier, puis les deux autres tiers entre février et août 2025. »

3 Ce qui sera fait en 2025. L'une des phases les plus impressionnantes de ce grand chantier est la modification du boulevard de la **Courtille**. Les travaux ont déjà commencé, début novembre, sur le côté droit près des maisons, lorsqu'on descend. Les travaux se poursuivront jusqu'en août 2025. « Pendant toute la durée des travaux de la Courtille, la circulation sur deux fois une voie sera maintenue. »

Cinq traversées piétonnes avec des îlots centraux végétalisés seront créés sur le boulevard. La voirie sera rétrécie pour abaisser la vitesse des véhicules. À partir

du mois de février, les ouvriers attaqueront les travaux du côté de l'ancien musée de sciences naturelles.

La place **Morard** va complètement changer de visage. « Lors des fouilles archéologiques, nous avons découvert le bastion historique de Chartres. Nous avons revu les plans d'aménagement de la place, afin de conserver et mettre en valeur ce bastion. On va restaurer son mur. Des gradins en bord de l'Eure seront créés. »

En bas de la Courtille, une nouvelle passerelle au niveau du château d'If sera aménagée pour faciliter le passage des piétons et des cyclistes. Par ailleurs, le Petit-Bouillon, un des bras de l'Eure, va être redécouvert. ■

■ Le parking place Morard sera déplacé

Le parking de la porte Morard va être déplacé. Cet espace deviendra uniquement piéton et cycliste. « Nous allons transférer l'aire de stationnement de l'autre côté du boulevard Clémenceau, au pied des nouveaux immeubles », précise Guillaume Bonnet, avant de revenir sur les derniers éléments de ce dossier. « Nous nous étions engagés auprès des riverains de la porte Morard à conserver le même nombre de places de stationnement, mais un nouveau texte législatif nous contraint sur l'aménagement du futur parking. Nous sommes obligés de prévoir quarante-neuf places au lieu des soixante-douze que nous avions envisagées. » Par ailleurs, entre les mois de janvier et de juillet 2025, il n'y aura plus de parking place Morard, ni l'ancien ni le nouveau ne seront utilisables. L'adjoint indique comprendre la gêne que cela va occasionner. « Je m'en excuse auprès des habitants de la base ville. »